

Demande de versement anticipé ou de mise en gage

dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement (EPL)

Données de la personne assurée

Prénom: _____ Nom: _____
Date naissance: 1970-01-01 _____ Sexe: ☒ Masculin ☐ Féminin
No. AVS (NSS): 756. 7561234123412 _____ Etat civil: _____
Email: dl-dasdigital-admin@prometerre Téléphone: +41(0) _____
Rue: _____
NPA, lieu: _____

Données du conjoint / Partenaire enregistré

Prénom: _____ Nom: _____
Date naissance: _____ Sexe: ☒ Masculin ☐ Féminin
No. AVS (NSS): 756. _____ Etat civil: _____
Rue: _____
NPA, lieu: _____

Questions à la personne assurée

1. Disposez-vous actuellement de votre pleine capacité de travail ?
☐ Oui ☐ Non, degré de l'incapacité de travail _____ %
En incapacité de travail depuis le: _____
2. Avez-vous bénéficié, auprès de l'une de vos anciennes institutions de prévoyance, d'un versement anticipé ou d'une mise en gage pour l'encouragement à la propriété du logement ?
☐ Non ☐ Oui, mise en gage ☐ Oui, versement anticipé Date: _____
Montant: CHF _____
3. Au cours des 3 dernières années, avez-vous effectué des rachats auprès d'une institution de prévoyance ?
☐ Non ☐ Oui Date du dernier rachat: _____

Informations relatives à l'objet

☐ Maison individuelle ☐ Propriété par étage ☐ Propriété individuelle ☐ Propriété commune
Depuis quand habitez-vous/habiterez-vous l'objet ? _____
Adresse de l'objet: _____

Montant du versement anticipé / Mise en gage

Montant souhaité: ☐ Maximum possible ☐ CHF _____
Date de versement/mise en gage souhaitée: _____

Financement d'un logement principal en propriété, réservé à l'usage propre

Type de financement	Documents à joindre
☐ Construction d'un logement en propriété	Copie du contrat/compromis de vente, copie du contrat d'entreprise
☐ Acquisition d'un logement en propriété	Copie du contrat/compromis de vente
☐ Remboursement de prêt	Attestation hypothécaire actuelle, extrait actuel du registre foncier/cadastre
☐ Acquisition de parts sociales	Attestation du constructeur de logements, règlement de la coopérative de construction de logements, originaux des parts sociales
☐ Transformations	Copie d'un extrait actuel du registre foncier, devis détaillé ou contrat d'entreprises générales
☐ Transfert sur un nouveau bien	Copie du contrat de vente/de l'extrait du registre foncier (ancien objet), copie du contrat de vente (nouvel objet)
☐ Mise en gage des prestations	Contrat de nantissement, extrait actuel du registre foncier ou conformément au contrat de nantissement contrat de vente, attestation de domicile (nouveau domicile)
Pour tous les cas	Attestation de résidence datant de moins de 6 mois avec mention de l'état civil ; Copie d'une pièce d'identité en cours de validité avec signature visible ; Copie d'une pièce d'identité en cours de validité du conjoint, le cas échéant.

Attestation d'affectation – Destinataire du capital

Le destinataire soussigné du capital s'engage à affecter le montant selon les dispositions légales de l'encouragement à la propriété du logement:

- ☐ Au remboursement de prêts hypothécaires (en totalité ou en partie)
- ☐ Crédit à la construction ☐ Hypothèque en 1er rang ☐ Hypothèque en 2e rang
- ☐ Au paiement direct du prix de vente (en totalité ou en partie)
- ☐ _____

Restrictions - Le destinataire soussigné du capital s'engage à :

- ne pas transférer le capital sur le compte personnel de l'assuré ou à le lui verser ;
- ne pas affecter le capital au financement de l'entretien ordinaire du logement en propriété ;
- ne pas affecter le capital au paiement des intérêts sur la dette hypothécaire et analogues.
- à rembourser, à la Fondation Rurale de prévoyance professionnelle, le montant du versement anticipé pour la propriété du logement, y compris l'intérêt, dans la mesure où:
 - L'acte définitif n'est pas signé ;
 - Si le projet immobilier n'aboutit pas.

Coordonnées de paiement (joindre un bulletin de versement)

Compte postal no:	_____	Titulaire du compte:	_____
Nom de la banque:	_____	NPA, localité:	_____
IBAN et BIC:	_____	Titulaire du compte:	_____

Lieu et date

Timbre et signature du destinataire du capital
(p.ex. banque ou notaire)

INFORMATIONS A LA PERSONNE ASSURÉE

Assurance complémentaire

Pour éviter une réduction des prestations, l'assuré a la possibilité de conclure une assurance complémentaire, à ses propres frais.

Inscription au registre foncier et frais

Une annotation de restriction du droit d'aliéner est inscrite dans le registre foncier de manière à garantir l'obligation de remboursement.

Les frais d'inscription sont directement facturés à la personne assurée (requérant) par l'office du registre foncier.

Authentification de la signature de l'assuré

Pour l'**assuré marié** ou en **partenariat enregistré** la **signature du conjoint** est impérativement **requise**. Pour le cas où le montant de la prestation sous forme de capital excéderait CHF 10'000.-, le conjoint fera **authentifier la signature** apposée sur le présent document pour le faire valider. Il a le choix de faire authentifier sa signature devant notaire, ou de la faire valider par un collaborateur de la FRP, au siège de la Fondation.

Remboursement du versement anticipé

L'assuré a la possibilité de rembourser le versement anticipé en tout temps, avant que les conditions de l'article 30d, alinéa 3, LPP ne soient remplies. Le montant minimal du remboursement doit être de CHF 10'000.-.

Fiscalité

Le versement anticipé est soumis à une imposition séparée au cours de l'année de versement ou de la réalisation du gage. Pour le cas où l'assuré est domicilié à l'étranger, l'impôt est prélevé à la source.

En cas de remboursement du versement anticipé ou du produit de réalisation du gage, l'assuré a droit au remboursement de l'impôt. C'est à l'assuré d'effectuer les démarches auprès de l'autorité qui avait réalisé la taxation pour demander le remboursement de l'impôt perçu. La demande de remboursement doit être présentée dans un délai de 3 ans à compter de la date de remboursement.

Déclaration de l'assuré et signature

L'assuré déclare avoir pris connaissance des règles précitées. Il confirme l'exactitude des réponses fournies dans ce questionnaire et atteste que les photocopies annexées correspondent aux documents originaux.

L'assuré confirme que le logement sert à ses besoins personnels et qu'il est ou deviendra sa résidence principale. L'assuré s'engage à rembourser le montant perçu au titre de versement anticipé si le logement est vendu ou s'il n'est plus utilisé pour son propre besoin au titre de résidence principale, dans un délai raisonnable (par exemple en cas de location à un tiers).

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Accord du conjoint ou du partenaire enregistré

Prénom: _____

Nom: _____

Date naissance: _____

Sexe: ☐ Masculin ☐ Féminin

Le/la soussigné(e) consent au versement de l'avoir de vieillesse sous forme de capital

Lieu et date

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré

Authentification de signature

Lieu et date

Nom en toutes lettres et signature de la personne autorisée

Ce document est à retourner valablement
complété et signé à :

Fondation rurale de prévoyance
Av. des Jordils 1
Case postale 1080
1001 Lausanne